

Délégation de service public de la pépinière d'entreprises de Palente : Rapport d'activité 2003

Rapporteur : M. Vincent FUSTER, Vice-Président

AVIS			
Commission n°2		Bureau	
séance du 15/04/04	favorable	séance du 04/06/04	favorable

La Communauté d'Agglomération du Grand Besançon, compétente en matière de développement économique sur son territoire, est liée à l'association Rive Boutique de Gestion (RBG) par une convention de délégation de service public (DSP) pour l'exploitation de la pépinière d'entreprises de Palente jusqu'au 31 décembre 2004. Cette convention liait initialement la Ville de Besançon à RBG. Le transfert de cette action de développement économique est intervenu le 1^{er} janvier 2003 après délibération sur le caractère communautaire d'un tel dispositif d'aide à la création de nouvelles activités.

Ce rapport est donc le premier présenté à la CAGB, et sera soumis à la prochaine Commission Consultative des Services Publics Locaux (CCSPL).

A. Analyse de l'activité du service délégué

Pour 2003, le rapport du délégataire fait ressortir un service plutôt mouvementé en terme de flux des entrées / sorties puisque, si 15 entreprises nouvelles ont intégré la pépinière, 12 en sont parties, dont 10 entre janvier et avril 2003.

La densité des relations entre Rive Boutique de Gestion (RBG) et la CAGB a permis d'une façon générale une grande réactivité dans l'étude des dossiers et l'aboutissement de travaux d'aménagement pour certains locaux, qui améliorent la qualité technique et immobilière de l'outil (ex. : travaux d'arrivée et d'évacuation d'eau pour SONAXIS, réalisation d'un espace bureaux pour BR MICROTOP).

L'année 2003 a été l'occasion pour RBG d'engager une démarche préparatoire à la certification à la norme NFX 50-770, seule norme française sur les pépinières d'entreprises.

Les entreprises

- 37 entreprises ont été hébergées au cours de l'année 2003, représentant 90 emplois (connus à ce jour)
- 15 nouvelles entreprises ont intégré la pépinière, 12 l'ont quitté, dont 8 se sont installées sur l'agglomération, 1 s'est installée dans le Doubs, hors agglomération, et 3 ont cessé leur activité
- 25 entreprises étaient présentes au 31/12/2003.
- le taux d'occupation moyen a été de 72%.

Les secteurs d'activité

La répartition par secteur d'activité des entreprises hébergées en pépinière en 2003 était la suivante :

- services aux entreprises : 51%
- commerce : 14%
- artisanat-production : 35%

Animation de la pépinière

Outre les prestations habituelles aux entreprises en pépinière (accueil, suivi, services administratifs, documentation...), les entreprises ont pu participer à des animations, conférences et manifestations organisées par RBG (petits déjeuners, rencontres avec le réseau d'entreprises OXYGENE), par la plateforme départementale d'aide à la création d'entreprise SYNERGIE 25 (mois de la création, forum sur le thème de la création et de l'innovation).

B. Analyse des comptes de l'activité déléguée

Le compte de résultat «pépinière d'entreprise» fourni par RBG fait apparaître un retour à l'équilibre pour l'exercice 2003, et même un résultat positif de 14 212 €, contre un déficit de 40 600 € en 2002.

On constate :

- une baisse des produits de 6,1% qui passent de 315 103 € à 295 806 € (- 19 297 €) et sont composés :
 - pour 57,9% des recettes provenant des entreprises (loyers, charges refacturées, services pépinière...), ce poste diminue de 15,75%.
La baisse des produits s'explique essentiellement par la baisse des loyers et des services du fait d'un renouvellement important, les entreprises hébergées en première année générant un montant de loyer inférieur ; d'autre part, la pépinière a connu une sous activité relative pendant quelques mois suite au départ d'un grand nombre d'entreprises en fin de 1^{er} trimestre.
 - pour 41,3% des financements des collectivités territoriales :
 - CAGB/ plans d'affaires : 76 529 €
 - Région/ suivi post-crédation : 36 580 €
 - Département/ ADED : 9 200 €
- une baisse plus importante des charges de 20,8%, soit 281 594 € en 2003 contre 355 703 € en 2002.

Ces charges ont surtout diminué du fait de la maîtrise des charges de personnel (- 50 685 €); cette réduction était devenue indispensable suite aux 3 années de déficit ; les services extérieurs ayant globalement peu évolué (135 654 euros contre 143 195 euros).

De même, l'essentiel du budget du centre de ressources a été extrait des charges pépinière (- 10 694 €), cette activité étant financée par le Fonds Social Européen (projet Espace d'Apprentissage et de Coopération).

A l'unanimité, le Conseil de Communauté prend acte du rapport annuel du délégataire.

Ce rapport sera également soumis à la prochaine Commission Consultative des Services Publics Locaux de la C.A.G.B.

Pour extrait conforme,

Le Président



Délégation de service public

PEPINIERE D'ENTREPRISES de Palente

Rapport d'activité 2003



avril 2004

Sommaire

Introduction	3
Prospection et promotion de l'outil pépinière au sein du tissu économique local	5
Accueillir, évaluer, décider	6
Convention d'accompagnement personnalisée La pépinière d'entreprises est un lieu de vie	7
Mettre à disposition des ressources optimisées	9
Les entreprises	10
Le taux d'occupation 2003	11
Les entreprises présentes au 31/12/2003	12
Secteur d'activité des entreprises	13
Compte de résultat	
Conclusion	
En annexe :	
- Eléments sur l'activité et les perspectives des entreprises présentes en pépinière au 31/12/2003	
- Dossier technique (assurance – visites d'entretien)	

L'année 2003 a été une période assez mouvementée en terme de flux entrées / sorties puisque, si 15 entreprises nouvelles ont intégré la pépinière, 12 en sont parties, dont 10 entre janvier et avril 2003.

La qualité et la densité de nos échanges avec les services de la CAGB ont permis d'une façon générale une grande réactivité dans l'étude des dossiers et l'aboutissement de travaux d'aménagement pour certains locaux, qui améliorent la qualité technique et immobilière de l'outil (ex. : travaux d'arrivée et d'évacuation d'eau pour SONAXIS, réalisation d'un espace bureaux pour BR MICROTOP).

L'année 2003 a été l'occasion pour nous d'engager la démarche préparatoire à la certification ; la première étape de cette démarche étant la sollicitation d'un intervenant du réseau ELAN (le directeur de la pépinière d'entreprises de REIMS) qui a présenté un premier diagnostic suite à une journée d'analyse de nos pratiques et procédures.

Si ce diagnostic montre que nous respectons dans les grandes lignes les contraintes de la norme NFX 50-770, il fait apparaître aussi un besoin de meilleure formalisation sur certaines procédures, que nous engageons progressivement au cours de l'année 2004.

Le bilan financier fait apparaître une baisse des produits 19 297 euros et une baisse des charges de 74 109 euros ; le résultat est de nouveau positif à 14 212 euros, après 3 années de perte.

La baisse des produits s'explique essentiellement par la baisse des loyers et des services du fait d'un renouvellement important, les entreprises hébergées en première année générant un montant de loyer inférieur ; d'autre part, la pépinière a connu une sous activité relative pendant quelques mois suite au départ d'un grand nombre d'entreprises en fin de 1^{er} trimestre.

Grâce à l'accroissement du financement de la CAGB, la baisse globale des produits est relativement faible.

Quant aux charges de fonctionnement, elles ont surtout diminué du fait de la maîtrise des charges de personnel ; cette réduction était devenue indispensable suite aux 3 années de déficit ; les services extérieurs ayant globalement peu évolué (135 654 euros contre 143 195 euros).

D'autre part, contrairement aux années précédentes, nous n'avons pas affecté un prorata du financement réseau OXYGENE à la pépinière (différence de 1 550 euros en charges et en produits).

De même, l'essentiel du budget centre ressources a été extrait des charges pépinière, cette activité étant financée par le Fonds Social Européen (projet Espace d'Apprentissage et de Coopération).

La confirmation par le Président de la CAGB du montant de sa contribution (76 529 euros) pour l'année 2003 et pour l'année 2004, bien que reçue en septembre 2003, nous permet de dégager des marges de manœuvre en termes de conseil et services et d'améliorer la qualité de notre accompagnement pour l'exercice 2004.

I – PROSPECTION ET PROMOTION DE L'OUTIL PEPINIÈRE AU SEIN DU TISSU ECONOMIQUE LOCAL

Au cours de l'année 2003, la Boutique de Gestion de Franche-Comté a saisi toutes les opportunités pour informer les partenaires et acteurs socio-économiques des services offerts par la pépinière d'entreprises et les mettre en valeur, en particulier :

- par la diffusion du rapport d'activité à l'ensemble des élus de la CAGB et du CONSEIL GENERAL du Doubs,
- par des invitations larges à l'assemblée générale, aux conférences à thèmes et à la journée « création et innovation » du 27 novembre 2003,
- par la participation aux portes ouvertes liée à l'anniversaire du site de Palente (la majorité des entreprises ayant ouvert leurs portes pendant le week-end d'anniversaire étaient des entreprises de la pépinière).
- par l'information régulière de nos partenaires dans le cadre des réunions de la coordination SYNERGIE 25,
- par des propositions spécifiques pour des porteurs de projets incubés dans le cadre du partenariat avec l'INCUBATEUR D'ENTREPRISES INNOVANTES de F. Comté et avec l'appui des collectivités territoriales ; cette relation nous a permis d'intégrer en 2003 des entreprises technologiques (X.NOV – LEIRIOS)

Par ailleurs, au travers de l'ensemble de ses activités d'animation, de sensibilisation, de formation, la Boutique de Gestion de F. Comté a informé largement des porteurs de projets ou prescripteurs potentiels de la pépinière d'entreprises (sensibilisation pour le compte de l'Université ou visites de la pépinière, accueil de délégations étrangères : délégation de BISTRITA / Roumanie, délégations espagnole et portugaise).

II – ACCUEILLIR/EVALUER/DECIDER

Au cours de l'année 2003, nous avons accueilli plus de 30 porteurs de projets exprimant une demande explicite d'intégration en pépinière.

Trois situations peuvent se présenter :

- 1) Après étude du projet, évaluation et explication de la procédure d'entrée, nous dissuadons le porteur de projet car, soit son projet est trop peu avancé, soit il nous paraît comporter trop de zones d'incohérence ou de fragilité, soit l'activité ou le contexte dans lequel elle est prévue n'est pas compatible avec le cahier des charges d'entrée en pépinière (ex. : certaines professions libérales, activités franchisées ou activités nécessitant des aménagements spécifiques que nous ne pouvons proposer) ; le porteur de projet est invité à approfondir son étude ou orienté vers un autre opérateur

- 2) Le candidat exprime un besoin d'intégrer la pépinière avec une réponse rapide ; le plan d'affaires a été réalisé partiellement ou en totalité avant notre rencontre et nous sollicitons les responsables techniques de la CAGB afin de statuer rapidement sur le principe d'intégration, charge aux parties (créateur d'entreprise et Boutique de Gestion) de retravailler le plan d'affaires et notamment le plan de financement, les scénarios de démarrage, etc. dès que l'accord d'intégration est acquis.

Nous avons dû gérer plusieurs cas de ce type en 2003, dans le souci d'une grande réactivité, afin de ne pas prendre le risque de perdre des candidats à fort potentiel.

Ce scénario a un avantage incontestable en termes de réactivité et, grâce à la grande qualité de nos relations avec le service Economique de la CAGB, des réponses sont apportées très rapidement.

L'inconvénient de ce type de fonctionnement est que certains porteurs de projets ne concrétisent pas leur installation, bien qu'ayant reçu une réponse positive. Quelques dossiers plans d'affaires engagés en 2003 n'ont donc pas été totalement finalisés du fait de l'abandon ou du report de l'installation (ex : I2M Technologies – bureau d'études mécanique et ALPHEE – centre de numérisation des données)

- 3) Dans le cadre d'un accompagnement de porteur de projet par la Boutique de Gestion de F. Comté, le créateur formalise sa demande d'intégration en pépinière et sa démarche se déroule de façon harmonieuse, comme une étape normale du lancement de l'entreprise.

Ce cas de figure est l'expression de la complémentarité entre l'ensemble des prestations d'accompagnement amont et l'installation en pépinière (ex. : BR MICROTOP).

Sur les 30 porteurs de projets ayant exprimé une volonté d'intégration en pépinière, 15 dossiers ont été validés et ont donné lieu à une installation.

III – CONVENTION D'ACCOMPAGNEMENT PERSONNALISEE

Nous définissons avec le créateur les termes de notre relation pendant la durée d'hébergement en présentant l'ensemble des offres de la structure et les outils de tableau de bord que nous souhaitons utiliser dans le cadre du suivi de l'entreprise.

Chaque entreprise dispose d'un référent identifié dans la convention d'hébergement et d'accompagnement.

IV – LA PEPINIERE D'ENTREPRISES EST UN LIEU DE VIE

L'équipe de la Boutique de Gestion et tout particulièrement les collaborateurs responsables de la pépinière, de l'animation, des services et du réseau d'entrepreneurs, ont pour mission de proposer et d'organiser des rencontres régulières :

- [les petits déjeuners ou déjeuners pépinière](#) permettent aux créateurs d'entreprises nouveaux arrivants et anciens de faire connaissance ; ils sont aussi l'occasion de présenter ou rappeler l'offre de services, de recueillir les attentes, remarques, suggestions des entreprises (7 janvier – 21 mars – 9 juillet – 30 septembre)
- [les soirées thématiques](#) organisées dans le cadre du réseau d'entrepreneurs OXYGENE :
 - « les experts comptables » animée par M. DESCHASEAUX, expert comptable et M. GAVAT, Commissaire aux comptes, le 11 février 2003
 - « la problématique de l'embauche dans la jeune entreprise » animée par M. CHEVAL, Directeur de l'agence ANPE Palente, le 2 juillet 2003
 - « bien gérer sa négociation » animée par M. HAÏF, directeur de la Sté NEGO ACHATS, le 27 mars 2003
 - « la loi Fillon et la loi Dutreil » animée par M. DESCHASEAUX, expert comptable et M. DUCLOUX, agent général AXA, le 12 novembre 2003.

- [Un événement sur « création et innovation »](#)

Dans le cadre des « mois de la création », opération menée de façon partenariale par les organismes de la coordination SYNERGIE 25, la Boutique de Gestion de F. Comté a organisé, dans les locaux de la pépinière d'entreprises, un après-midi portes ouvertes / forum et ateliers sur le thème « création et innovation ».

Notre objectif était triple :

- 1) montrer que la création d'entreprise peut et doit être source d'innovation, qu'elle soit technologique, sociale, commerciale ou éthique.
- 2) que les entreprises hébergées en pépinière sont elles mêmes porteuses d'innovation,
- 3) que la Boutique de Gestion, par son action, favorise le développement de ces innovations et les relations entre les acteurs de l'innovation.

Sur une surface de 200 m², près de 30 exposants ont pu valoriser produits, services, concepts innovants, allant de la zoothérapie au jeux de société, en passant par les technologies de contrôle non destructif ou des logiciels de conception de sites marchands.

Les partenaires de l'innovation avaient aussi répondu présents : ANVAR / ARIST / Université / Incubateur / BDPME / CIFC, etc. et la Communauté d'Agglomération du Grand Besançon était représentée à la fois par un stand et par la visite de M. FUSTER, Vice-Président chargé de l'économie, qui a tenu à rencontrer les exposants et témoigner de son soutien et de sa satisfaction. Cette journée a été rythmée par la tenue de 4 ateliers thématiques qui ont obtenu un succès encourageant :

- atelier « [innovation et développement durable](#) » animé par M. CHOLET directeur de l'IEIFC,
- atelier « [financement de l'innovation](#) » animé par Mme LEONARD (ANVAR), M.BEAL (CIFC) et M. VIENNET (BDPME),
- atelier « [la protection de l'innovation](#) » animé par M. JEUNE (ARIST),
- atelier « [les nouvelles formes d'emploi, la pluri-activité, le portage salarial](#) » animé par M. VOGNE et Melle CASIER (CEI) et M. GIRARD (COOPILOTE).

V – METTRE A DISPOSITION DES RESSOURCES OPTIMISEES

Depuis son implantation sur le site de Palente, la Boutique de Gestion de F. Comté a eu le souci d'améliorer les ressources mises à disposition, notamment les ressources informatiques pour les entreprises, l'amélioration des espaces communs, la signalétique interne, et de valoriser les jeunes entreprises, notamment par des articles de presse.

Grâce à l'appui de la CAGB, un certain nombre de travaux d'aménagement ou d'adaptation pour des entreprises hébergées ont pu être réalisés.

Cette amélioration globale des services, outils et locaux masque un problème récurrent et qui devient crucial pour notre équilibre économique et un remplissage optimum de la pépinière, à savoir que la qualité des locaux proposés est très disparate et conduit à une sous utilisation de certains locaux ne disposant pas des éléments de confort adapté à une activité tertiaire, voire de production :

- certains locaux n'ont pas d'éclairage direct (tertiaires 1 – 2 – 3 et 4),
- certains locaux ont un système de chauffage adéquat pour une activité de production mais incompatible pour une activité de service,
- les parties communes et les sanitaires desservant les ateliers n° 6 – 7 et les tertiaires 1 à 5 présentent un aspect très défraîchi.

Cette disparité de qualité entraîne les situations suivantes :

- tous les locaux disponibles du bâtiment 2 sont loués et sollicités de façon pressante,
- tous les locaux ayant été rénovés dans le bâtiment 4 ont un taux d'occupation tout à fait satisfaisant,
- les locaux de la partie ancienne du bâtiment 4 ont d'autant plus de mal à être loués que la typologie des entreprises nous sollicitant évolue et est parfois incompatible avec leurs caractéristiques.

LES ENTREPRISES

37 entreprises ont été hébergées au cours de l'année 2003, représentant 90 emplois (connus à ce jour)



15 sont entrées courant 2003 :

CAO MECA SERVICES (Bureau d'études)
Entreprise EL MOUAFIK (électricité générale)
X. NOV (conception / développement / fabrication d'appareils orthopédiques)
BR MICROTOP (mécanique de précision)
AGES & VIE (conception et commercialisation de produits et services destinés aux personnes âgées)
LEIRIOS (solutions logicielles de test des systèmes)
MECA PROTOS (mécanique de précision – prototypes)
ARNIQUA (conseil et gestion de l'information)
TSO (recrutement, conseil pour les structures du tourisme et des loisirs)
AEER (pompes à chaleur)
SOMEDA (produits génériques pour l'informatique)
CURTY METROLOGIE (étalonnage des instruments de mesure)
MEDIA CA (régie publicitaire)
ECLEO (BE mécanique, ingénierie, recrutement, conseil)
IMOSOLO consulting (cabinet consultant dans l'immobilier)



12 ont quitté la pépinière courant 2003 :

Nouvelles Façades Comtoises (traitement des façades)
Franche-comté Rectification (atelier de rectification)
Entreprise ZENATERI (électricité générale)
MECAPOL (mécanique de précision)
LE CRIOLLO (fabrication et vente de chocolats)
Cabinet MILLOT (BE assainissement)
PLEINE LUNE (graphisme, communication)
IFRACOM (formation à la relation d'aide et à la communication)
KREATIC (communication)
ERIC B STUDIO (publicité, graphisme)
Atelier 21 (imprimerie)
ITEM Etudes et conseil (Bureau d'études environnement)

Parmi ces entreprises,
6 se sont installées sur le territoire bisontin,
2 se sont installées sur l'agglomération
1 s'est installée dans le Doubs, hors agglomération
3 ont cessé leur activité

Situation générale des entreprises ayant quitté la pépinière en 2003 :

La plupart des entreprises ayant quitté la pépinière en 2003 sont dans une situation économique satisfaisante, en particulier NFC / Franche Comté Rectification / MECAPOL / LE CRIOLLO / PLEINE LUNE / IFRACOM / ERIC B STUDIO / ITEM Etudes et Conseil.

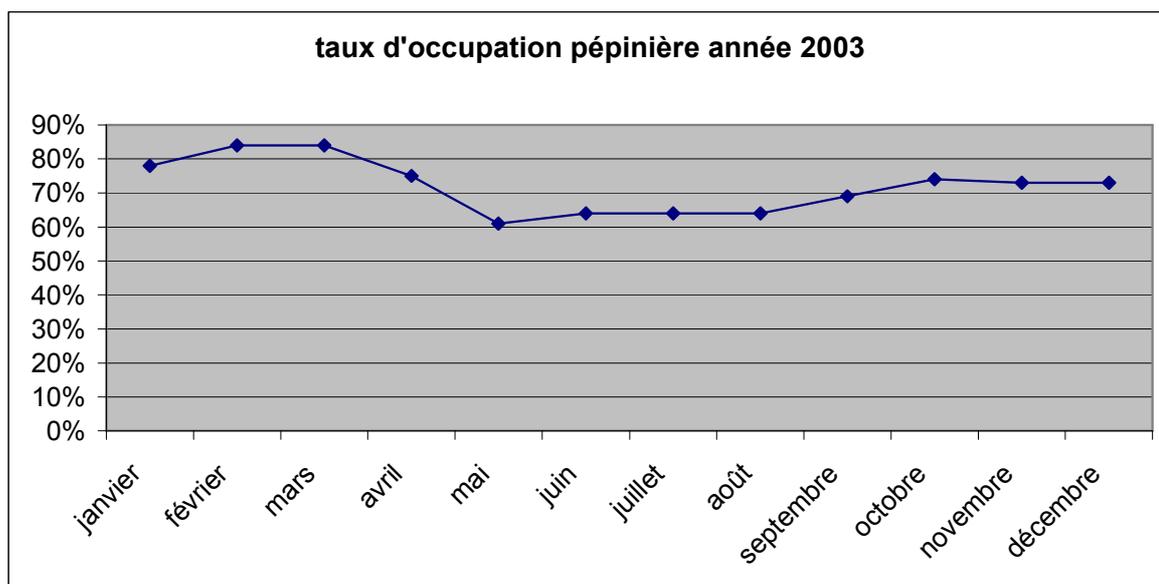
Par contre 3 entreprises ont cessé leur activité au cours de l'année :

- ZENATERI (incompétence du gestionnaire)
- KREATIC (problème de marché et de motivation du gérant)
- ATELIER 21 (problème d'impayé mettant à mal une situation déjà fragile)



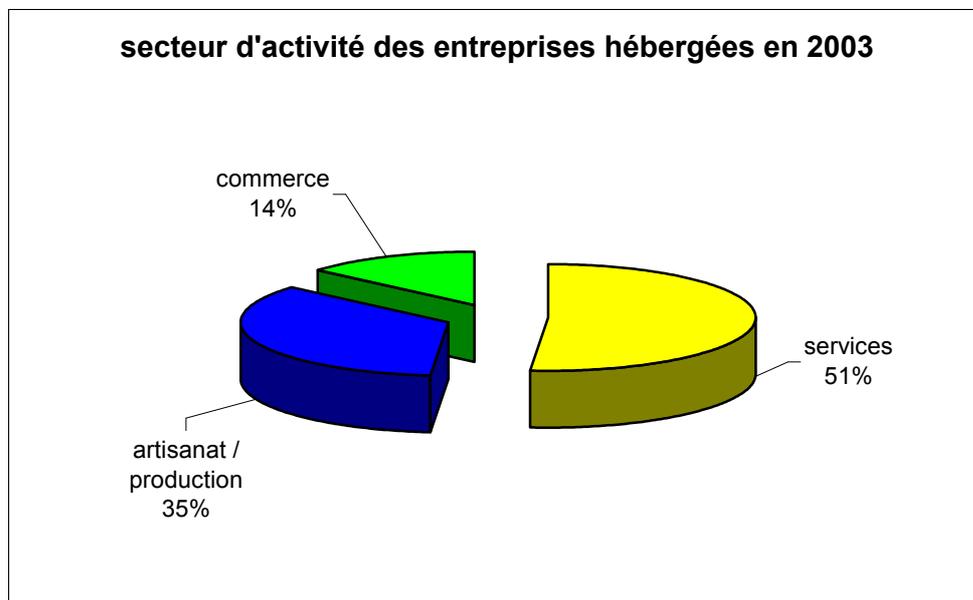
25 entreprises étaient présentes au 31 décembre 2003 (cf. page suivante)

Le taux d'occupation moyen a été de 72 %



Entreprises présentes en pépinière au 31/12/2003

entreprise	responsable	activité	emplois	entrée
APB	MM ARNOUD et BOUGRO	formation à la sécurité	3	Octobre 2002
IDEA GRAPHICS	M. BISCHOFF	création de sites internet	1	Mai 2002
NGNS	Melle Laure BOURQUARD	import export	1	Avril 2002
CG Informatique	MME GROSERRIN	vente, install., formation, maintenance de logiciels de gestion	1	Septembre 2002
O.DE.SIM	Melle AUZANNEAU M RENAULT	centre de ressources en simulation numérique	2	Août 2002
DOLIDON Fermeture	M. DOLIDON	pose de fermetures	1	Septembre 2002
BM INDUSTRIES	Marc BELILLI	polissage, usinage	8	Novembre 1999
VISUALIS CONCEPT	MM TISSERAND et BLACHON	négoce mat. Informatique et prod. Agro alim. / bornes interactives	3	No 2000
TRACES DATA	C. JANIER DUBRY	logiciels de traçabilité des prod. alimentaires et de leur fabric°	1	octobre 2001
SONAXIS	M. PIERRE	capteurs ultra sonores	5	juin 2002
CAO MECA SERVICES	M. HARKATE	Bureau d'études	1	Février 2003
Entreprise EL MOUAFIK	M. EL MOUAFIK	Electricité générale	2	Février 2003
X. NOV	M. BIEGUN	conception / développement / fabrication d'appareils orthopédiques	4	février 2003
BR MICROTOP	M. BERTIN & M. ROBERT	Mécanique de précision	3	Mars 2003
AGES & VIE	M. PERETTE & M. VOUILLOT	conception et commercialisation de produits et services destinés aux personnes âgées	2	juin 2003
LEIRIOS	M. PY & M. LEGEARD	Solutions logicielles de test de systèmes	4	juin 2003
MECA PROTOS	M. CATENARO	Mécanique de précision – prototypes	2	Septembre 2003
ARNIQUA	M. ZUBER	conseil et gestion de l'information	2	Septembre 2003
TSO	M. SANCEY & Melle BOURDIOL	recrutement, conseil pour les structures du tourisme et des loisirs	2	Septembre 2003
AEER	M. AMEDODJI	pompes à chaleur	3	Septembre 2003
SOMEDA	M. MERCIER & M. PARIS	produits génériques pour l'informatique	4	Octobre 2003
CURTY METROLOGIE	M. CURTY	étalonnage des instruments de mesure	1	Octobre 2003
MEDIA CA	Melle APPEL	régie publicitaire	1	Décembre 2003
ECLEO	M. REBOIS	BE mécanique, ingénierie, recrutement, conseil	2	juin 2003
IMOSOLO Consulting	Mme DOILLON	cabinet consultant dans l'immobilier	1	Décembre 2003



LE SUIVI DES ENTREPRISES

La synthèse de l'activité est jointe dans une note confidentielle, à diffusion réduite.

En conclusion,

Nous vérifions au fil des années que l'outil pépinière offre une réponse adaptée à des entreprises de structures et de typologies très variées, malgré une hétérogénéité de la qualité immobilière proposée.

Nous vérifions aussi que cette activité est pleinement intégrée dans le métier global de la Boutique de Gestion, qu'elle nous permet de développer des services complémentaires et de mobiliser des financements extérieurs (Espace d'Apprentissage et de Coopération).

Nous vérifions enfin que la contribution des collectivités – au premier rang desquelles la CAGB – qui représente 41 % du budget total (toutes collectivités confondues) est indispensable à la mise en œuvre du concept de pépinière d'entreprises, outil de discrimination positive.

Nous sommes mandatés par le réseau national des Boutiques de Gestion pour engager une démarche de rapprochement avec le réseau des pépinières d'entreprises animé par l'association ELAN, sur la base du constat partagé par les deux réseaux de notre complémentarité et de la valeur ajoutée qu'une meilleure synergie apportera aux créateurs d'entreprises.

Cette démarche se nourrit largement de l'exemple que nous animons sur le site de Palente.